

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°36 du 3 septembre 2010

PARTIE PERMANENTE
Etat-Major des Armées (EMA)

Texte n°10

ARRÊTÉ

fixant pour le service de santé des armées la liste des emplois ouvrant droit au bénéfice d'une nouvelle bonification indiciaire.

Du 27 juillet 2010

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES : *sous-direction « ressources humaines » ; bureau « gestion du personnel militaire ».*

ARRÊTÉ fixant pour le service de santé des armées la liste des emplois ouvrant droit au bénéfice d'une nouvelle bonification indiciaire.

Du 27 juillet 2010

NOR D E F E 1 0 5 1 6 8 1 A

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Texte abrogé :

Arrêté du 31 juillet 2009 (BOC N° 37 du 2 octobre 2009, texte 5. ; BOEM 520-0.1.1, 621-2.2.3.3, 621-4.2.1.3.2).

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 520-0.1.1, 621-2.2.3.3, 621-4.2.1.3.2

Référence de publication : BOC N°36 du 3 septembre 2010, texte 10.

Le ministre de la défense,

Vu le décret n° 2004-941 du 3 septembre 2004 modifié, relatif à l'attribution de la nouvelle bonification indiciaire aux militaires occupant certains postes ;

Vu l'arrêté du 3 septembre 2004 modifié, fixant les conditions d'attribution de la nouvelle bonification indiciaire aux militaires en service au ministère de la défense,

Arrête :

Art. 1er. La nouvelle bonification indiciaire prévue par le décret du 3 septembre 2004 susvisé est attribuée, dans les conditions fixées par l'arrêté du 3 septembre 2004 susvisé, aux militaires du service de santé des armées occupant les emplois figurant en annexe du présent arrêté.

Art. 2. Le présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel des armées*, entre en vigueur le 1^{er} septembre 2010.

Art. 3. L'arrêté du 31 juillet 2009 fixant pour le service de santé des armées la liste des emplois ouvrant droit au bénéfice d'une nouvelle bonification indiciaire est abrogé à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le médecin général des armées,
directeur centrale du service de santé des armées,*

Gérard NEDELLEC.

ANNEXE.

EMPLOIS OUVRANT DROIT AU BÉNÉFICE D'UNE NOUVELLE BONIFICATION INDICIAIRE.

1. A) EMPLOI DE NIVEAU DE RESPONSABILITÉ 6 ET 7 OUVERTS.

N° DE LA RUBRIQUE.	DÉSIGNATION DE L'EMPLOI.	NR.	NOMBRE DE POSTES OUVERTS.	NOMBRE DE POINTS PAR POSTE.	POSTES.	UNITÉS OU SERVICES.
1	Chargé de commandement spécifique.	6	9	35	Gestionnaire d'un hôpital d'instruction des armées (HIA).	HIA Bégin, Saint-Mandé.
						HIA Clermont-Tonnerre, Brest.
						HIA Desgenettes, Lyon.
						HIA Laveran, Marseille.
						HIA Legouest, Metz.
						HIA Percy, Clamart.
						HIA Robert Picqué, Bordeaux.
						HIA Sainte-Anne, Toulon.
HIA du Val-de-Grâce, Paris.						
6	1	35	Gestionnaire de maison de convalescence- soins de suite.	Fondation Jean Lachenaud , Toulon.		
2	Chargé de commandement spécifique.	6	1	30	Chef du bureau central d'administration du personnel militaire du service de santé des armées.	Bureau central d'administration du personnel militaire du service de santé des armées, Toulon.
3	Chargé d'étude spécifique.	6	1	50	Physicien spécialisé agréé.	Service de médecine nucléaire de l'HIA du Val-de-Grâce.
4	Chargé d'étude spécifique.	6	1	30	Chef du bureau « chancellerie ».	Direction centrale du service de santé des armées - bureau « chancellerie ».
					Adjoint au sous-directeur « budget et finances » - chef du bureau programmation et préparation du budget.	Direction centrale du service de santé des armées - sous-direction « budget et finances ».
					Chef du bureau « comptabilités et analyse financière ».	Direction centrale du service de santé des armées - sous-direction « budget et finances ».
					Chef du bureau « gestion financière et suivi des programmes ».	Direction centrale du service de santé des armées - sous-direction « budget et finances ».
					Chef du bureau « gestion	Direction centrale du service de santé des armées -

					hospitalière ».	sous-direction « hôpitaux ».
		6	1	30	Chef du bureau « patrimoine immobilier ».	Direction centrale du service de santé des armées - sous-direction « organisation, soutien et projection ».
		6	1	30	Chef du bureau « condition du personnel et masse salariale ».	Direction centrale du service de santé des armées - sous-direction « ressources humaines ».
		6	1	30	Chef de la division « finances ».	Direction des approvisionnements en produits de santé des armées, Orléans.
5	Chargé d'étude spécifique.	6	1	20	Chef du bureau des officiers du 4e grade et officiers généraux.	Direction centrale du service de santé des armées - bureau « officiers du 4e grade et officiers généraux ».
		6	1	20	Chef du bureau « conventions, brevets et droits aux soins ».	Direction centrale du service de santé des armées - sous-direction « affaires juridiques et administratives ».
		6	1	20	Chef du bureau « achat public ».	Direction centrale du service de santé des armées - sous-direction « affaires juridiques et administratives ».
		6	1	20	Chef du bureau « contrôle de gestion hospitalier ».	Direction centrale du service de santé des armées - sous-direction « hôpitaux ».
		6	1	20	Chef de la division « support de la recherche ».	Institut de recherche biomédicale des armées, Brétigny-sur Orge.

2. B) EMPLOIS DE NIVEAU DE RESPONSABILITÉ 4 ET 5 OUVERTS.

N° DE LA RUBRIQUE.	DÉSIGNATION DE L'EMPLOI.	NR.	NOMBRE DE POSTES OUVERTS.	NOMBRE DE POINTS PAR POSTE.	POSTES.	UNITÉS OU SERVICES.
		5	9	20	Chef du département économique et financier.	HIA Bégin, Saint-Mandé. HIA Clermont-Tonnerre, Brest. HIA Desgenettes, Lyon. HIA Laveran, Marseille. HIA Legouest, Metz. HIA Percy, Clamart. HIA Robert Picqué, Bordeaux. HIA Sainte-Anne, Toulon. HIA du Val-de-Grâce,

				Paris.
5	9	20	Chef du département logistique.	HIA Bégin, Saint-Mandé.
				HIA Clermont Tonnerre, Brest.
				HIA Desgenettes, Lyon.
				HIA Laveran, Marseille.
				HIA Legouest, Metz.
				HIA Percy, Clamart.
				HIA Robert Picqué, Bordeaux.
				HIA Sainte-Anne, Toulon.
				HIA du Val-de-Grâce, Paris.
5	11	20	Chef du bureau local des ressources humaines.	BLRH de l'IRBA, Brétigny-sur Orge.
				BLRH du site de Bordeaux.
				BLRH du site de Brest.
				BLRH du site de Lyon.
				BLRH du site de Marseille.
				BLRH du site de Metz.
				BLRH du site de Bégin, Saint-Mandé.
				BLRH du site de Percy, Clamart.
				BLRH du site de Toulon.
BLRH de la DAPSA, Orléans.				
BLRH du site du Val-de-Grâce, Paris				
5	6	20	Chef des services administratifs.	Centre de traitement de l'information médicale des armées, Saint-Mandé.
				Centre de transfusion sanguine des armées, Clamart.
				École du personnel paramédical des armées, Toulon.
				École du service de santé des armées de Bordeaux.
				École du service de santé des armées de Lyon- Bron.
Institut de recherche biomédicale des armées, antenne de La Tronche, centre de recherche Émile Pardé .				
5	1	20	Responsable de centre de	CCF -

			services partagés (CSP).	Saint-Germain-en-Laye.
5	1	20	Chef du département « exploitation-production ».	Centre de traitement de l'information médicale des armées, Saint-Mandé.
5	1	20	Rapporteur.	Commission des recours des militaires.
5	1	20	Officier adjoint au chef de cabinet.	Direction centrale du service de santé des armées - cabinet du directeur central.
5	1	20	Adjoint au chef de pôle administratif et financier.	Direction centrale du service de santé des armées - département de l'audit interne du service de santé des armées.
5	1	20	Contrôleur de gestion de l'unité opérationnelle « recherche ».	Direction centrale du service de santé des armées - sous-direction « action scientifique et technique ».
5	1	20	Contrôleur de gestion de l'unité opérationnelle « formation ».	Direction centrale du service de santé des armées - sous-direction « ressources humaines ».
5	1	20	Contrôleur de gestion de l'unité opérationnelle « ressources humaines ».	Direction centrale du service de santé des armées - sous-direction « ressources humaines ».
5	1	20	Officier supérieur de la protection contre l'incendie du service de santé des armées (OSPCISSA)	Direction centrale du service de santé des armées - sous-direction « organisation, soutien et projection ».
5	1	20	Contrôleur de gestion de l'unité opérationnelle « soutien des forces ».	Direction centrale du service de santé des armées - sous-direction « organisation, soutien et projection ».
5	1	20	Chef de la section « personnel administratif et technique ».	Direction centrale du service de santé des armées - sous-direction « ressources humaines », bureau « gestion du personnel militaire ».
5	1	20	Chef de mission.	Direction centrale du service du commissariat des armées - centre d'audit administratif et financier.
5	1	20	Adjoint au chef de la division « finances » - responsable des demandes de paiement.	Direction des approvisionnements en produits de santé des armées, Orléans.
5	1	20	Responsable du contrôle interne comptable - division	Direction des approvisionnements en

					« évaluation, stratégie, pilotage ».	produits de santé des armées, Orléans.
		5	1	20	Planificateur des engagements juridiques.	Direction des approvisionnements en produits de santé des armées, Orléans.
		5	1	20	Chef de la division « moyens généraux ».	Direction des approvisionnements en produits de santé des armées, Orléans.
		5	1	20	Chargé d'études.	Direction des ressources humaines du ministère de la défense - sous-direction de la fonction militaire.
		5	1	20	Chef des services administratifs.	École du Val-de-Grâce, Paris.
		5	1	20	Commandant de l'établissement central des matériels du service de santé (ECMSSA).	Établissement central des matériels du service de santé des armées, Orléans.
		5	1	20	Adjoint au chef du bureau « chancellerie ».	État-major des armées - bureau « chancellerie ».
		5	1	20	Officier rédacteur.	État-major des armées - division « ressources humaines ».
		5	1	20	Chef du service des archives médicales hospitalières des armées (SAMHA).	SAMHA Limoges.
		5	1	20	Pilote de gestion de l'infrastructure.	SGA - direction de la mémoire, du patrimoine et des archives.
		5	1	20	Chargé d'études.	Sous-direction des bureaux des cabinets.
2	Chargé de mission spécifique.	5	2	15	Responsable de centre de services partagés (CSP).	HIA du Val-de-Grâce, Paris. HIA Bégin, Saint-Mandé.
3	Chargé de mission spécifique.	5	1	10	Chef de la cellule informatique.	Direction centrale du service de santé des armées - cabinet du directeur central.
		5	1	10	Ingénieur biomédical chef de projet multidisciplinaire.	Établissement central des matériels du service de santé des armées, Orléans.
		5	2	10	Chef des services administratifs.	Institut de recherche biomédicale des armées, antenne de Marseille, institut de médecine tropicale du service de santé des armées. Institut de recherche biomédicale des armées, antenne de Toulon, institut de médecine navale

						du service de santé des armées.
		5	1	10	Chef du bureau « économique et logistique ».	Institut de recherche biomédicale des armées, Brétigny-sur Orge.